

## Introduction La situation du français (encore) ou Sisyphe heureux en Espagne



**Joaquín Díaz-Corralejo Conde**  
Université Complutense de Madrid, Espagne

Outre ma volonté de donner un aperçu de ce qui a changé, ou n'a pas changé, en cinq ans, je veux rendre hommage à tous mes collègues professeurs de français de tous les niveaux qui, en bons druides, renouvellent, avec leur potion, quotidiennement le miracle d'offrir partout en Espagne l'enseignement/apprentissage de la langue et la culture françaises.

Je dois avouer que je parle de miracle parce que, venir à bout chaque année scolaire des obstacles que toutes les administrations éducatives confondues inventent pour instaurer un multilinguisme monolingue, est une tâche herculéenne, avec une différence, tout de même, et non des moindres. Pour Hercule, une fois l'un des travaux fini, il ne devait pas le recommencer, tandis que nous les professeurs, Sisyphe avant la lettre, nous devons renouveler nos efforts à chaque instant, en toute saison, sans répit. Heureusement, comme disait Camus<sup>1</sup>, nous y trouvons même du plaisir, c'est, peut-être, notre manière de protéger ce qui nous paraît juste et de transformer le monde.

On dirait que c'est une tâche facile parce qu'il y a beaucoup d'information, même trop, sur l'importance de commencer l'apprentissage des langues le plus tôt possible et de le continuer pendant toute la vie car, comme on sait, il faut avoir, dans son socle commun, au moins deux langues étrangères. Cependant, on doit combattre des décisions arbitraires, des affirmations catégoriques sans preuves, car n'importe qui se croit compétent, sur l'hégémonie des langues de la mondialisation et de l'importance d'une « lingua franca ». La bataille économique (la crise), *versus* politique, a comme conséquence *collatérale* la guerre, la famine et l'ignorance. On oublie, ou on ne veut pas savoir, que le monde change tous les jours et que l'importance de quelques cultures avance, tandis que pour d'autres diminue, l'apprentissage des langues, le multiculturalisme, devient beaucoup plus qu'une alternative, c'est, selon Edgard Morin, l'un des aspects fondamentaux de la voie vers l'avenir (Morin, 2011).

## La situation actuelle

Dans le numéro 2 de *Synergies Espagne* en 2009<sup>2</sup>, à la fin de mon analyse de la situation, je disais : « il y a beaucoup de pain sur la planche pour les années à venir » et je déclinais six pétitions/revendications, si on voulait voir un changement positif de la situation. Je les rappelle ici pour mémoire.

*L'enseignement, dans l'éducation Maternelle et Primaire, devrait augmenter, conséquence logique de l'existence d'établissements du Secondaire avec des sections bilingues.*

*Le Secondaire Obligatoire (...) devrait augmenter à cause des nouvelles propositions pour le Bac.*

*Le français au lycée devrait augmenter aussi surtout, si, en deuxième année, la deuxième langue étrangère devient obligatoire et si la nouvelle sélectivité<sup>3</sup> offre la possibilité de choisir parmi cinq langues étrangères.*

*Il faut continuer à argumenter le besoin incontournable des langues étrangères dans la Formation Professionnelle.*

*Il ne faut pas oublier que le Bachibac (...) devrait être (...) élargi aux établissements bilingues en français (...).*

*Pour le supérieur, il faudrait : a) différencier la formation dans les facultés d'Éducation ou de Philologie et dans les Centres Universitaires de Langues et de Traduction, sans oublier le réseau des Écoles Officielles de Langues, même si celles-ci sont restées des établissements considérés comme enseignement secondaire, ainsi que les Instituts Français et les Alliances Françaises ; b) transformer la formation en langues des Professeurs des Écoles, ainsi que réviser le Mastère de Formation de Professeurs de français du secondaire.*

Vérifions, quatre ans plus tard, s'il y a eu quelques progrès, en tenant compte de la mise en œuvre de la nouvelle loi : Ley Orgánica para la Mejora de la Calidad Educativa (LOMCE<sup>4</sup>).

Pour la Maternelle et le Primaire, la situation ne s'améliore pas, ce seront les équipes directives qui décideront sur la nécessité ou non d'offrir la possibilité d'apprendre le français.

Quant au Secondaire Obligatoire, au collège, nous sommes au « statu quo » seulement dans les autonomies où on a pu garder le statut de seconde langue préférentielle, ou d'option d'offre obligatoire. Le français comme première langue, devient une rareté. Dans les autres autonomies, on est en perte d'effectifs, et cela sera pire dorénavant, car la LOMCE met les deuxièmes langues étrangères dans le même « sac » que le reste des options.

C'est le même problème avec le baccalauréat, le français fait partie du bloc des options. Le fait que la deuxième langue étrangère, le français, ne compte pas parmi les matières qui donnent des points pour la *sélectivité* a été décisif pour la baisse d'effectifs dans le Bac au lycée. On ne sait pas ce qui se passera avec la modification de la *sélectivité*, même si celle-ci disparaît, on craint que dans les épreuves d'entrée faites par les universités, on « oublie » le français.

Heureusement, le Bachibac s'est instauré, malgré les difficultés, progressivement dans les autonomies, et les résultats en 2012 ont été beaucoup plus qu'honorables avec la réussite de 90 % des candidats.

Dans la Formation Professionnelle, la situation n'a pas du tout changé, il n'y a pas de deuxième langue étrangère. La convention signée au dernier sommet franco-espagnol pour la mobilité des apprenants d'un pays à l'autre fera peut-être changer cette situation, mais je suis très sceptique là-dessus.

Quant au supérieur, les facultés maintiennent leurs effectifs avec une légère perte en général, mais on s'inquiète de la baisse d'effectifs au collège et au lycée.

Si la logique est « la manière ordonnée de se tromper sûrement », on peut constater que ma logique était plutôt un vœu.

### **L'avenir vu à partir de novembre 2013 : la catastrophe**

Pendant l'année scolaire, 2012-2013, pour simplifier les choses, le gouvernement nous propose une nouvelle loi, « Ley Orgánica para la Mejora de la Calidad Educativa » (LOMCE), qui vient d'être votée positivement à l'Assemblée fin novembre ; elle sera mise en œuvre en 2014-2015 en principe. La Communauté Valencienne, parmi d'autres, a signalé qu'elle n'a pas l'argent nécessaire pour la mettre en œuvre.

Cette loi, à mon avis, c'est simplement la disparition des langues étrangères, autres que l'anglais, car après un joli préambule où, parmi d'autres idées, l'on affirme qu'il faut défendre les deuxièmes langues étrangères, on trouve un développement qui dit tout le contraire. Comme toujours, la réaction de la Fédération Espagnole d'Associations de Professeurs de Français, dont je suis le secrétaire général, fut de présenter au Ministère de l'Éducation un document avec nos considérations et de demander des rendez-vous pour en parler. Voici un extrait.

Aspects généraux :

La proposition d'appui au plurilinguisme est contradictoire, car, en réalité, il ne s'agit que du développement d'une seule langue étrangère, l'anglais. Nous voulons rappeler que le Conseil de Ministres d'Éducation de l'Union Européenne a prôné au moins deux langues étrangères, en plus de la/des langue/s maternelle/s, et/ou officielles.

Dans toutes les étapes de l'apprentissage des matières instrumentales, dont les langues étrangères, on devrait renforcer cet apprentissage, mais ce n'est pas fait.

On écrit, dans la loi, partout, langue étrangère au singulier, donc l'anglais, une jolie manière de mettre en œuvre le plurilinguisme.

Aspects spécifiques :

En Maternelle et en Primaire, nous considérons réducteur et myope de développer la sensibilisation et le préapprentissage d'une seule langue étrangère. Tout le monde sait que c'est à cet âge qu'il faut « construire » la connaissance des sons de la plus grande quantité de langues possible pour que leur apprentissage soit plus facile plus tard.

De même, il faut, dans le Primaire, développer l'apprentissage de deux langues étrangères, dans toute l'étape, au lieu de proposer la deuxième langue étrangère dans les deux dernières années, de façon optionnelle et si les équipes directives sont d'accord.

Le but d'un enseignement de qualité, dans le Secondaire et le Baccalauréat, devrait être l'apprentissage d'au moins deux langues étrangères, pour garantir la présence des autres langues étrangères à côté de l'anglais.

Pour y arriver, et permettre la suite ou le maintien d'autres langues étrangères comme première langue, les élèves devraient trouver l'offre de l'anglais comme deuxième langue étrangère dans tous les itinéraires.

Dans cet objectif, la deuxième langue étrangère doit être considérée comme « *materia propria* de la modalidad » des Humanités et des Sciences Sociales, car elle est nécessaire pour les études des Cycles Formatifs pour les itinéraires de Restauration, Hôtellerie, Secrétariat International, Guide Touristique, Agences de voyage, etc. Il en est de même pour les études universitaires de Droit Hispano-français, Tourisme, Traduction et Interprétation, Philologies Modernes, Journalisme, Management et Marketing, etc.

Nous pensons toujours que la solution réelle à tous ces problèmes est l'obligation d'apprendre deux langues étrangères de l'enseignement Primaire au Baccalauréat, y compris la Formation Professionnelle, puisque, actuellement, une grande quantité d'élèves n'ont pas choisi, ou n'ont pas pu choisir une deuxième langue étrangère, ce qui implique leur adaptation coûteuse aux niveaux demandés dans les études citées plus haut. Les deux langues étrangères sont aussi indispensables pour la participation des élèves, et des professeurs, aux programmes européens de mastères et de doctorats, ainsi que dans la formation professionnelle, dans des échanges d'expériences, des stages dans des entreprises, etc. Cela donnerait aux élèves et étudiants espagnols une formation de base pour une meilleure insertion professionnelle.

Sans ces modifications de la LOMCE, et le fait que les places des professeurs qui partent à la retraite ne soient pas couvertes, et que les postes de spécialistes en français soient occupés par des professeurs d'autres matières qui ne savent pas ou peu français, on ne pourra pas parler de qualité, ou ce sera du pur cynisme.

En plus de ce document, nous avons été reçus trois fois par le ministère sans résultats, car nous avons constaté qu'on n'avait pas la volonté de changer un iota au document. Les derniers mois, on s'est réuni avec les députés spécialistes en éducation des différents groupes parlementaires, sauf ceux du gouvernement qui n'ont pas voulu nous recevoir. Nous avons parlé aussi avec les deux fédérations de parents d'élèves, CONCAPA et CEAPA, et nous avons été également reçus par les syndicats. Tous ces groupes parlementaires, les parents et les syndicats ont accepté nos Considérations et nous ont promis leur appui.

L'Ambassade de France en Espagne et à sa tête son excellence l'Ambassadeur, monsieur le Conseiller Culturel et toute leur équipe, non seulement nous ont appuyé, aidé, conseillé et épaulé, mais ils ont, dans les limites de la diplomatie, pris part à cette défense de la langue et la culture française à tout moment et avec tous leurs moyens, même au dernier sommet franco-espagnol. Malheureusement, tous ces efforts n'ont apparemment rien donné.

Étant donnée la situation politique où l'on ne savait pas si la LOMCE allait suivre son parcours parlementaire, car il y avait, et il y a, beaucoup de monde qui ne veut pas de cette loi (même les maisons d'édition), en dernier recours, on avait demandé à être entendus par la Commission d'Éducation du Parlement, même si on savait que, comme d'habitude, le gouvernement se servirait de sa majorité absolue pour approuver cette loi. Dernier détail négatif de cette histoire : on n'a pas répondu à notre demande et nous n'avons pas pu défendre nos idées.

Maintenant, lorsque la L.O.M.C.E. fera son parcours dans les autonomies, on verra s'accroître les difficultés du français première ou deuxième langue étrangère, l'une en proie à des difficultés de continuité, et l'autre perdue parmi les autres options, aussi bien à l'École Secondaire Obligatoire (E.S.O) qu'au *Bachillerato*.

Dans le Primaire, il y aura de moins en moins de possibilités, étant donné qu'il n'y aura pas de suite dans les collèges.

Dans la Formation Professionnelle, nous verrons peut-être une amélioration à partir de la convention établie, au dernier sommet franco-espagnol, pour la mobilité des étudiants. Je suppose que le français sera parmi les autres langues, si réellement le ministère espagnol veut répondre à cette convention, mais, comme j'ai dit, j'ai beaucoup de doutes à ce sujet.

Dans le supérieur, la baisse d'effectifs se fera noter d'année en année dans toutes les facultés.

Effet collatéral, les effectifs monteront dans les Instituts Français, les Alliances Françaises et les *académies* privées.

Pour ne pas conclure, je voudrais rappeler que nous avons vécu d'autres moments difficiles et que nous en sommes sortis. Optimiste comme il se doit aujourd'hui, soixante-huitard par mon âge, permettez-moi de reprendre un slogan de l'époque pour ne pas finir : « Ce n'est qu'un début, continuons le combat ».

### Bibliographie

- Camus, A. 1942. *Le mythe de Sisyphe*, Paris. Éditions Gallimard, collection « Folio ».  
L.O.M.C.E., (04/12/2013), B.O.C.G. Madrid.  
Morin, E. 2011. *La voie. Pour l'avenir de l'humanité*. Paris. Fayard.  
XXIII Cumbre hispano-francesa, Declaración conjunta (27/11/2013), Présidence de la République - Gobierno de España. Madrid.

### Notes

1. *Le mythe de Sisyphe*
2. Díaz-Corrales Conde, J. 2009. « La situation du Français Langue Étrangère en Espagne ». *Synergies Espagne*, n°2, p.29-37. [En ligne] :<http://gerflint.fr/Base/Espagne2/diaz.pdf> [Consulté le 15-11-2014].
3. *Selectividad* : Épreuve en voie de réforme ou de suppression, permettant d'accéder à une université publique espagnole après le lycée.
4. [En ligne]: <http://www.boe.es/boe/dias/2013/12/10/pdfs/BOE-A-2013-12886.pdf> [Consulté le 15-11-2014].